

**Élection partielle du 30 novembre 2023**  
**Poste de conseiller quartier 20, Scarborough-**  
**Sud-Ouest**



**Présentez une demande de vote par  
correspondance**

Soumettez votre demande de vote par correspondance du 23 octobre au 10 novembre à [www.toronto.ca/VoteByMail](http://www.toronto.ca/VoteByMail).

**Consultez la liste électorale**

À partir du 23 octobre, assurez-vous d'être sur la liste électorale et renseignez-vous sur l'endroit où voter et sur les candidats en lice pour le poste de conseiller à [www.toronto.ca/MyVote](http://www.toronto.ca/MyVote).

# Dates importantes

## 23 octobre

- Premier jour pour vous inscrire au **vote par correspondance**
- Premier jour pour ajouter ou modifier des renseignements sur la **liste électorale**.
- Premier jour pour demander un **formulaire de procuration** et prendre rendez-vous pour le faire certifier en envoyant un courriel à VoterRegistration@toronto.ca. Appelez le 311 pour obtenir de plus amples renseignements.

## 10 novembre

- Date limite pour s'inscrire au **vote par correspondance**, avant 16 h 30.
- Date limite pour ajouter ou modifier des renseignements sur la **liste électorale** à [www.toronto.ca/MyVote](http://www.toronto.ca/MyVote), avant 16 h 30.

## 14 novembre

- Les **cartes d'information de l'électeur** sont envoyées aux électeurs admissibles par la poste.
- Seuls les électeurs admissibles dont le nom figure sur la liste électorale d'ici le 10 novembre recevront une carte d'information. Si vous êtes sur la liste électorale mais que vous ne recevez pas de carte d'information par la poste, vous pouvez la consulter à [www.toronto.ca/MyVote](http://www.toronto.ca/MyVote). Vous n'en avez pas besoin pour voter.

## 25 et 26 novembre

- Deux jours de **vote par anticipation** de 10 h à 19 h
- **Lieux de vote par anticipation** : Birchmount Community Centre et Warden Hilltop Community Centre.

## 27 novembre

- Les trousse de **vote par correspondance** dûment remplies doivent être retournées au plus tard à midi.

## Jeudi 30 novembre

- **Jour d'élection** de 10 h à 20 h.
- Votez à votre bureau de vote. Découvrez où voter à [www.toronto.ca/MyVote](http://www.toronto.ca/MyVote).

# Options pour voter

## En personne

Votez en personne n'importe quel jour d'élection prévu :

- Votez la fin de semaine du vote par anticipation les 25 et 26 novembre de 10 h à 19 h. Votez au Birchmount Community Centre, 93, chemin Birchmount **OU** au Warden Hilltop Community Centre, 25, rue Mendelssohn.
- Votez le jour de l'élection, le 30 novembre, de 10 h à 20 h. Vous devez voter à votre bureau de vote désigné le jour de l'élection.

Trouvez les détails sur le vote par anticipation et le jour de l'élection à [www.toronto.ca/MyVote](http://www.toronto.ca/MyVote) ou sur votre carte d'information de l'électeur.

## Par correspondance

Pour voter par correspondance, passez en revue les étapes ci-dessous et déposez votre demande à partir du 23 octobre.

### Étape 1 : Inscrivez-vous en ligne

Visitez [www.toronto.ca/VoteByMail](http://www.toronto.ca/VoteByMail) pour soumettre votre demande du 23 octobre au 10 novembre à 16 h 30.

### Étape 2 : Remplissez les documents de la trousse

Une fois votre demande traitée, à compter du 2 novembre, vous recevrez une trousse de vote par correspondance à remplir.

- Signez le formulaire de déclaration
- Remplissez le bulletin de vote
- Après l'avoir cachetée, insérez l'enveloppe intérieure dans l'enveloppe-réponse de couleur jaune

### Étape 3 : Renvoyez la trousse par la poste

- Les trousse de vote par correspondance dûment remplies doivent être **retournées au plus tard le 27 novembre à midi.**
- Placez votre trousse dûment remplie dans une boîte à lettres de Postes Canada ou déposez-la dans l'une des boîtes jaunes de dépôt d'Élections Toronto.
- Deux boîtes jaunes seront disponibles à partir du 20 novembre. Les emplacements des boîtes de dépôt sont :

Birchmount Community Centre, 93, chemin Birchmount

**OU**

Warden Hilltop Community Centre, 25, rue Mendelssohn

Pour toute question sur le processus en ligne, sur la façon de présenter une demande par téléphone ou sur l'accessibilité, envoyez un courriel à [elections@toronto.ca](mailto:elections@toronto.ca) ou appelez le 311. Pour en savoir plus, visitez [www.toronto.ca/VoteByMail](http://www.toronto.ca/VoteByMail).

## Par procuration

Si vous n'êtes pas en mesure de voter en personne ou par correspondance, vous pouvez désigner un mandataire. Un mandataire est une personne en qui vous avez confiance pour voter à votre place et qui répond aux critères d'électeur admissible. Remplissez un formulaire de nomination d'un mandataire, signé par vous et par le mandataire, et faites-le certifier par le secrétaire municipal avant le 30 novembre à 16 h 30.

À compter du 23 octobre, envoyez un courriel à [VoterRegistration@toronto.ca](mailto:VoterRegistration@toronto.ca) pour demander un formulaire de procuration et prendre rendez-vous pour le faire certifier.

Appelez le 311 ou visitez [www.toronto.ca/ByElection](http://www.toronto.ca/ByElection) pour en savoir plus.

## Qui peut voter

Pour voter à l'élection partielle de 2023 pour le poste de conseiller du quartier 20, Scarborough-Sud-Ouest, vous devez :

- être citoyen(ne) canadien(ne);
- avoir au moins 18 ans;
- habiter le quartier 20, Scarborough-Sud-Ouest
- posséder ou louer une propriété dans le quartier 20, Scarborough-Sud-Ouest, ou avoir un(e) conjoint(e) qui en loue ou en possède une si vous n'habitez pas la ville de Toronto;
- avoir le droit de voter selon toutes les lois qui s'appliquent.

Vous ne pouvez voter qu'une seule fois, quel que soit le nombre de propriétés que vous détenez ou louez dans le quartier 20.

## Étudiants torontois dont l'école ne se trouve pas à Toronto

Si vous habitez le quartier 20, Scarborough-Sud-Ouest, mais que vous étudiez dans une autre municipalité de l'Ontario, vous êtes admissible à voter à cette élection partielle.

Pour en savoir plus, visitez [www.toronto.ca/elections/voters](http://www.toronto.ca/elections/voters).

# Inscrivez votre nom sur la liste électorale

À partir du 23 octobre, il est important de vérifier si vos renseignements sur la liste électorale sont exacts, tout particulièrement si vous avez déménagé ou changé votre nom récemment. Si vous êtes sur la liste électorale d'ici le 10 novembre, une carte d'information de l'électeur vous sera envoyée par la poste.

Jusqu'au 10 novembre à 16 h 30, ajoutez ou modifiez vos renseignements sur la liste électorale :

- en visitant [www.toronto.ca/MyVote](http://www.toronto.ca/MyVote)
- en envoyant un courriel à [VoterRegistration@toronto.ca](mailto:VoterRegistration@toronto.ca);
- en appelant le 311.

Si vous ne respectez pas la date limite du 10 novembre, vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale lorsque vous votez en personne lors du vote par anticipation (25 et 26 novembre) ou le jour de l'élection (30 novembre). **Vous devez présenter une pièce d'identité lorsque vous votez, même si vous êtes sur la liste électorale.**

## MyVote

L'application Web MyVote contient tout ce dont vous avez besoin en prévision de l'élection partielle de 2023 pour le poste de conseiller quartier 20, Scarborough-Sud-Ouest.

À partir du 23 octobre, visitez [www.toronto.ca/MyVote](http://www.toronto.ca/MyVote) pour :

- savoir si vous êtes inscrit sur la liste électorale;
- ajouter ou modifier vos renseignements sur la liste électorale (**jusqu'au 10 novembre**);
- connaître les candidats en lice pour le poste de conseiller;
- savoir où aller pour voter et à quel moment;
- trouver des renseignements sur l'accessibilité de votre bureau de vote;
- consulter un exemple de votre bulletin de vote;
- consulter, télécharger ou imprimer votre carte d'information de l'électeur (**à partir du 14 novembre**).

Vérifiez MyVote avant d'aller voter en personne, car l'emplacement des bureaux de vote peut changer.

# Carte d'information de l'électeur

**Les cartes d'information de l'électeur seront envoyées par la poste à compter du 14 novembre.** Apporter votre carte d'information lorsque vous allez voter réduira le temps que vous passerez au bureau de vote. Cette carte ne peut pas servir de pièce d'identité.

Visitez [www.toronto.ca/MyVote](http://www.toronto.ca/MyVote) pour consulter votre carte d'information de l'électeur et la montrer sur votre téléphone intelligent lorsque vous allez voter.

- Si vous êtes sur la liste électorale d'ici le 10 novembre mais que vous n'avez pas reçu votre carte tandis qu'un membre de votre famille a reçu la sienne, il se pourrait que Postes Canada envoie les cartes en lots.
- Si vous en recevez plus d'une, apportez la carte la plus exacte sur laquelle votre identité correspond au bureau de vote où vous aller voter.
- Si l'information figurant sur la carte que vous recevez est inexacte, apportez-la lorsque vous allez voter et demandez à remplir une demande de modification de la liste électorale.
- Si vous recevez une carte d'information de l'électeur pour une personne qui ne vit pas dans votre foyer, vous pouvez inscrire **Retourner à l'expéditeur** sur la carte et la déposer dans n'importe quelle boîte à lettres de Postes Canada.
- Vous n'avez pas besoin de votre carte d'information de l'électeur pour voter. Pour en savoir plus sur la carte d'information de l'électeur, consultez le site Web [www.toronto.ca/VIC](http://www.toronto.ca/VIC).

## Pièces d'identité acceptées

Une pièce d'identité est requise pour voter. N'oubliez pas d'apporter une pièce d'identité indiquant votre nom et votre adresse admissible du quartier 20 Scarborough-Sud-Ouest. Si vous n'avez pas de pièce d'identité acceptable et que votre nom ne figure pas sur la liste électorale, on vous demandera de revenir avec votre pièce d'identité si vous voulez recevoir un bulletin de vote.

### Exemples de pièces d'identité acceptables :

- permis de conduire de l'Ontario ou certificat d'immatriculation d'un véhicule en Ontario (portion relative au véhicule);

- chèque personnalisé comportant la mention « annulé », un relevé de carte de crédit ou de compte bancaire;
- facture de consommation d'électricité, de téléphone ou de câblodistribution, d'eau, de gaz ou facture d'une société de services publics;
- talon de chèque, feuillet T4 ou reçu de paie émis par un employeur;
- relevé de dépôt direct Ontario au travail ou du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées;
- évaluation de l'impôt foncier, avis de cotisation de l'impôt sur le revenu, relevé de prestation fiscale pour enfants;
- état de compte de prêt hypothécaire, convention de bail ou contrat de location.

Vous trouverez la liste complète des pièces d'identité acceptées à [www.toronto.ca/elections/Voters](http://www.toronto.ca/elections/Voters).

## Information en matière d'accessibilité

Tous les bureaux de vote sont accessibles. Des renseignements sur les points d'entrée, les rampes, les ouvre-portes automatiques et la disponibilité des terminaux d'aide aux électeurs sont disponibles sur [www.toronto.ca/MyVote](http://www.toronto.ca/MyVote) ou [www.toronto.ca/ByElection](http://www.toronto.ca/ByElection). Si vous rencontrez un obstacle en voulant voter, communiquez avec Élections Toronto en envoyant un courriel à l'adresse [elections@toronto.ca](mailto:elections@toronto.ca) ou en appelant le 311.

### Matériel de vote accessible

Le terminal de vote électronique est un appareil de marquage des bulletins de vote qui permet aux électeurs ayant un handicap de marquer leur bulletin de vote en privé et de manière indépendante. Ses caractéristiques comprennent un écran tactile, une fonction audio, un clavier en braille, un dispositif permettant d'aspirer ou de souffler dans une paille, des languettes basculantes ou commutateurs à pied ainsi que des fonctions permettant d'ajuster la taille des caractères et le contraste des couleurs.

Des terminaux de vote électronique seront offerts dans les bureaux de vote par anticipation. Si vous devez utiliser un terminal le jour de l'élection et que celui-ci n'est pas disponible dans votre bureau de vote désigné, appelez le 311 pour savoir comment demander un transfert de bulletin de vote. Trouvez les coordonnées de votre terminal d'assistance aux électeurs sous l'onglet Mes bureaux de vote à [www.toronto.ca/MyVote](http://www.toronto.ca/MyVote).

## Autres services

Appelez le 311 ou visitez [www.toronto.ca/AccessibleElections](http://www.toronto.ca/AccessibleElections) pour en savoir plus sur tous les services disponibles :

- Si vous n'êtes pas en mesure de voter en personne, soumettez votre demande pour voter par la poste à [www.toronto.ca/VoteByMail](http://www.toronto.ca/VoteByMail).
- Si vous n'êtes pas en mesure de voter en personne ou par la poste, vous pouvez nommer un mandataire pour voter en votre nom.
- Demandez un transfert de bulletin de vote si vous faites face à un obstacle à votre bureau de vote désigné.
- Si vous êtes physiquement incapable d'entrer dans le bureau de vote, demandez à ce qu'on apporte votre bulletin à votre véhicule ou dans une autre zone du bureau de vote.
- Amenez un ami pour vous aider à marquer votre bulletin de vote ou demandez de l'aide à un fonctionnaire électoral.
- Tous les bureaux de vote acceptent le recours à des personnes de soutien et à des animaux d'assistance.
- Des cartes grossissantes et des instructions de vote en braille seront disponibles dans tous les bureaux de vote.
- Les personnes sourdes ou malentendantes peuvent obtenir des renseignements sur l'élection en appelant la ligne TTY, au 416 338-OTTY (0889).

## Médias sociaux, Web et courriel

Twitter : @cityoftoronto

Facebook : City of Toronto

Instagram : @cityofto

Site Web : [www.toronto.ca/ByElection](http://www.toronto.ca/ByElection)

Courriel : [elections@toronto.ca](mailto:elections@toronto.ca)



# Traduction des renseignements

Si vous avez besoin de renseignements dans une autre langue, appelez le 311 ou visitez [www.toronto.ca/elections/voters](http://www.toronto.ca/elections/voters). Des instructions sur la manière de voter seront offertes dans tous les bureaux de vote en 26 langues.